

Le propriétaire du Literary Garland, en raison de l'encouragement restreint que donne à cette revue les amateurs du bon genre, annonce l'intention d'en suspendre la publication.

Affreux sinistre en mer.

Une affreuse catastrophe qui a eu lieu le 16 novembre dans le voisinage des Iles d'Hyères, a causé la plus profonde sensation dans tout le midi de la France.

Le bâtiment à vapeur la Ville-de-Grasse était parti de Marseille le 15 dans la soirée pour le port de Cannes. La mer était houleuse; le temps favorable du reste et un beau clair de lune faisaient présager une heureuse traversée.

Les deux bâtiments continuèrent à marcher l'un vers l'autre à toute vapeur, et, par suite de fausses manœuvres de la part de ces bâtiments, manœuvres que l'on peut comparer à celles qui ont lieu si souvent sur les trottoirs de Paris, entre les personnes qui se rencontrent et qui après s'être successivement jetées en même temps à gauche et à droite pour s'éviter, finissent par s'embrasser, il arriva que la Ville-de-Marseille vint donner en plein dans le travers de la Ville-de-Grasse, qui fut littéralement coupée en deux.

Tout l'équipage était sur le pont au moment de la catastrophe, mais les passagers dormaient paisiblement dans les cabines, sauf deux ou trois qui se trouvaient avec l'équipage.

Le capitaine Combes, qui commandait la Ville-de-Marseille, bien que son navire eût reçu dans ce choc de fortes avaries, ne s'est préoccupé d'abord que du salut des personnes embarquées sur la Ville-de-Grasse.

Les gendarmes, attaqués par cinq ou six cents personnes armées de fusils ou de bâtons, durent céder à la force et revenir à Auxerre, où ils déposèrent leur rapport au parquet du procureur de la République.

On cite deux demoiselles anglaises qui ont fait preuve d'un sang froid et d'un courage extraordinaires, s'élançant par les sabords dans une mer très houleuse, où elles se sont contenues en nageant, assez longtemps pour qu'on pût les sauver.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Intelligence dont le capitaine Combes, de la Ville-de-Marseille, a fait preuve dans l'opération du sauvetage.

Dans ce moment de péril, sa présence d'esprit et son courage ne l'ont pas abandonné du seul instant. Il a su résister avec énergie aux injonctions dictées par la peur qu'on voulait lui imposer.

Le nombre exact des victimes n'est pas encore connu.

Le Toulonnais annonce qu'on a retrouvé trois cadavres, dont deux de femmes, qui, par les vêtements et les bijoux qu'elles portaient, semblent appartenir à la classe élevée de la société, et le troisième d'un enfant de sept ans.

FAITS DIVERS.

M. Armand Marrast, ancien président de l'Assemblée constituante, est dangereusement malade. M. Armand Marrast s'était rendu le 8 novembre, chez son frère pour y dîner en famille.

— Les nouvelles reçues de Mâcon, sur l'état de la santé de M. de Lamartine, sont très affligeantes, bien qu'elles ne soient pas de nature à inspirer des alarmes à ses amis.

— On lit dans l'Yonne: "La petite ville de Saint-Bris, près Auxerre, vient de faire aussi son émeute. Mais là, comme dans la Nièvre et le Cher, l'autorité a fait énergiquement son devoir, et force est restée à la loi contre les agitateurs."

— Des gendarmes arrêtèrent donc un chasseur surpris sans port d'armes, et se disposaient à l'amener à Auxerre, quand une masse compacte d'individus accourus de Saint-Bris et des villages voisins se jetèrent sur les agents de la force publique et leur arrachèrent le délinquant.

— Les gendarmes, attaqués par cinq ou six cents personnes armées de fusils ou de bâtons, durent céder à la force et revenir à Auxerre, où ils déposèrent leur rapport au parquet du procureur de la République.

— L'ordre fut donné sur-le-champ à M. Petit-Mangin, lieutenant de gendarmerie, de se transporter à Saint-Bris à la tête de cinq brigades; la bonne contenance de cet officier et de cette troupe d'élite imposa aux agitateurs. Une enquête fut faite par la justice, et douze individus signalés comme les principaux auteurs du désordre, ont été arrêtés et amenés à la maison d'arrêt d'Auxerre."

— Nous avons fait mention, il y a quelque temps, de l'heureuse trouvaille faite par un ravageur nommé Foyardier, d'un lingot d'or enfoui depuis des siècles, selon toute probabilité, dans le lit de la Seine, près du Pont-aux-Changes. Ce lingot qui, présenté à la Monnaie par le ravageur Foyardier, y avait été provisoirement saisi, était depuis lors resté en dépôt à la préfecture de police.

— On vient de procéder, à Fürdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thiébaud Diemer, cultivateur, né à Handschuhheim, le 18 janvier 1753, et décédé, sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, le 7 novembre, à l'âge de 98 ans et 2 mois et 19 jours.

— On vient de procéder, à Fürdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thiébaud Diemer, cultivateur, né à Handschuhheim, le 18 janvier 1753, et décédé, sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, le 7 novembre, à l'âge de 98 ans et 2 mois et 19 jours.

— On vient de procéder, à Fürdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thiébaud Diemer, cultivateur, né à Handschuhheim, le 18 janvier 1753, et décédé, sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, le 7 novembre, à l'âge de 98 ans et 2 mois et 19 jours.

— On vient de procéder, à Fürdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thiébaud Diemer, cultivateur, né à Handschuhheim, le 18 janvier 1753, et décédé, sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, le 7 novembre, à l'âge de 98 ans et 2 mois et 19 jours.

justice était à la recherche de ce malheureux, précisément pour les causes qui lui ont donné la mort.

CORRESPONDANCE.

[Nous n'avons pas remarqué l'écart de la Minerve auquel notre correspondant Charitas adresse ses observations critiques. Nous lui en laissons d'ailleurs toute la responsabilité.]

M. le Rédacteur,

Je viens de prendre connaissance dans la Minerve du 27 ult. d'une correspondance signée "un électeur" dans laquelle on fait un rapport de l'assemblée tenue à St-Etienne le 18 ult. — Ne recevant point cette feuille, ce n'est que de tems en tems que le hasard me la fait tomber entre les mains; et toujours j'ai été désagréablement surpris de voir avec quelle facilité on admet des correspondances qui, sous le rapport du style et du raisonnement, sont de véritables papyrètes.

Je ne suis point rouge, M. le Rédacteur; au contraire, j'admire l'habileté et le zèle de la Minerve à défendre la bonne cause; mais, pour ce qui regarde quelques-unes de ses correspondances, j'avoue qu'il est pénible de voir la vérité si tristement défendue. Comment! serait-il possible que dans tout le comté de Huntingdon, il n'y eût pas, de notre parti, un homme d'éducation pour le défendre! faut-il que le sein en soit laissé à quelqu'un qui, malgré sa bonne volonté, si l'on en juge par son style et parfois inexact, n'a reçu que la petite éducation que l'on donne dans nos écoles élémentaires?

Si je signale cet abus, c'est uniquement par le motif de l'intérêt que je porte à la presse canadienne; c'est parce que je suis convaincu que de semblables écrits ne peuvent que donner à l'étranger une fautive opinion de nos écrivains: c'est parce que cette facilité de la Minerve à ouvrir ses colonnes à toute espèce de correspondances comporte des conséquences déplorables. La première, c'est que de semblables productions, bien loin de servir la cause que nous avons à cœur de voir triompher, ne font que la décréditer; la seconde, c'est que les luttes politiques, ainsi soutenues par des champions si peu versés dans l'art d'écrire, prennent un caractère non seulement ridicule, mais encore méprisable, en sorte que les gens instruits qui pourraient défendre avantageusement la cause, ne le veulent pas faire.

Qu'un individu qui peut, tout au plus, lire et écrire, animé de zèle pour la défense des principes, veuille combattre ses adversaires publiquement, ceci est en quelque sorte excusable; car l'individu pêche par ignorance, par un excès de zèle; il n'est pas en état de mesurer ses propres forces, il n'en sait pas assez pour voir ce qu'il lui manque. Mais qu'un rédacteur habile et accoutumé à écrire et capable de juger du mérite d'une composition, ouvre les colonnes de son journal au premier venu, et décerne les honneurs de l'impression à des écrits que répudierait un petit élémentaire de nos collèges, voilà ce que nous croyons être répréhensible. Nous concevons que parfois la position du rédacteur devient désagréable; un sentiment de délicatesse peut le rendre quelque fois trop indulgent, mais nous croyons qu'il devrait s'armer et se montrer inexorable quand il s'agit de correspondances qui ne méritent pas de voir le jour.

On trouvera peut-être l'avis un peu acerbe; peut-être croira-t-on y voir l'empreinte de l'amertume; mais que l'on se débâte, c'est uniquement parce que nous avons à cœur de voir triompher la cause que défend la Minerve que nous nous permettons ces réflexions. Espérons qu'elles seront prises en bonne part, nous prions ceux à qui elles s'adressent de croire à la sincérité avec laquelle nous nous soucrivons.

CHARITAS.

11 décembre, 1851.

Décédés:

En cette ville, dimanche, le 14 du courant, après une maladie d'une quinzaine de jours et à l'âge de 63 ans, Mlle. Josephine Lalberge. — Cette pieuse et vertueuse personne est morte comme elle avait vécu, de la mort des justes, après avoir reçu tous les secours de notre sainte religion, qui tempère toujours un peu la douleur qu'éprouvent les parents et les amis à l'heure fatale. — (Commun.)

À Québec, le 6 courant, après 7 jours de maladie, âgé de 60 ans, 6 mois et 11 jours, Monsieur Pierre Couture, horloger.

À Saint-Roch, dimanche le 7 du courant, M. Louis Allard, bonnanger, âgé de 57 ans.

À St-François-Xavier, de la Petite-Rivière, Mlle Angèle McKerty, fille aînée de M. Michel McKerty, instituteur, âgée de 30 ans et 2 mois, de consommation.

À Pointe-aux-Lacs, paroisse de l'Assomption, (Louisiane) le 20 octobre dernier, Marie Angèle Bernacheaux, âgée de 15 ans, épouse d'Edouard C. Gagné, écuypier, maître de poste de Pointe-aux-Lacs, et ci-devant de Québec.

Marche Bonsecours.

PRIX DES DENRÉES.

Vendredi, 12 décembre 1851.

Table with columns: Farines, Grains, Blé par minot, Avoine, Orge, Pois, Sarrasin, Seigle, Graine de Lin. Prices listed in dollars and cents.

Table: Volailles et Gibiers. Dindes (vieux) par couple, Dindes (jeunes) do, Oies do, Canards do, Poulets do, Perdrix do, Pigeons do.

Table: Viandes. Bœuf par livre, Mouton par quartier, Agneau do, Veau do, Lard par livre, Bœuf par 100 livres, Lard frais do.

Table: Produits de la laiterie. Beurre frais par livre, Do salé do, Fromage do.

Table: Légumes. Fèves américaines par minot, Fèves au Canada do, Patates do, Navets do, Oignons do.

Table: Divers. Saïndoux par livre, Œufs frais par douzaine.

Table: Prix du Pain. Pain Bis, Pain Blanc.

Table: Sucres. Sucre d'érable par livre, Miel do.

Table: Fruits. Oranges par boîte, Pommes par quart.

ANNONCES.

APPAREIL MECANIQUE

SCIER LE BOIS.

LES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à scier le bois et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, informant respectueusement le public et les Entrepreneurs de constructions, qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, JALOUSIES, ET TOUTE ESPECE D'OUVRAGES dont on voudra bien les honorer dans cette ligne. Ils comptent satisfaire aux exigences des plus difficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entrepreneurs et autres intéressés à venir en examiner les échantillons ou en voir des essais par le fonctionnement de leur machine à leur atelier de menuiserie, RUE CHATEAUBRIANT, (près la Maison de Providence), No. 5. Montréal, 16 décembre 1851.

UN vente à la Librairie des Soussignés: les deuxième et troisième volumes de Documentary History of the State of New-York. BY E. B. O'CALLAGHAN M. D. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 16 décembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN.

SEPTIEME-ANNIVERSAIRE.

SAMEDI, le 20 du courant, L'INSTITUT-CANADIEN célèbre le SEPTIEME ANNIVERSAIRE de sa fondation. J. G. Barthe, écriv. Avocat, donnera en cette circonstance une leçon publique dans la SALLE DES ODD-FELLOWS, Grande Rue St-Jacques. Après quoi sera proclamé le nom de l'auteur qui aura remporté le prix du concours ouvert par l'honorable de Boncheville. À cette séance sera aussi lu le septième rapport annuel du Comité de Régie. Le public est respectueusement prié d'assister. Les sièges seront réservés pour les dames. Entrée libre et gratis à cette séance, qui commencera à 8 HEURES P. M. Par ordre HECTOR FABRE. S. A. I. C.

HISTOIRE Religieuse, Politique et Littéraire de la COMPAGNIE DE JÉSUS, composée sur des documents inédits et authentiques par J. CRETINEAU JOLY. Ouvrage orné de PORTRAITS. 6 beaux volumes in-12 pour QUINZE CHELINS. En vente chez E. R. FABRE ET CIE. Montréal, 9 décembre 1851.

NOYE.

TOUTES informations relatives à la disparition d'un individu, âgé de trente six ans, complètement vêtu d'étoffe du pays, portant une montre et supposé noyé près de Longueil, dans la nuit du 20 au 21 de ce mois, seront reçues avec reconnaissance par Monsieur le Curé de Sorel. 28 Nov., 1851.

BAZAR ANNUEL

DE LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL, POUR LE SOULAGEMENT DES PAUVRES, AURA lieu cette année LUNDI, le 15 Décembre et les JOURS SUIVANTS, dans la Salle de "Plinstituteur Catholique" (St. Patrick's Hall) que l'on a bien voulu prêter pour l'occasion, au coin de la Place-d'Armes, sous la direction de MADAME LA MAIRESSE, Mad. C. S. Cherrier, Mad. Donegani, "A. M. Delisle, "Lepronou, "Delvecchio, "Desbarats, "Lacombe, "Levesques, "Coutillart, "J. U. Beaudry, "Coursol, "Coursol, "C. A. Brault, "Loranger.

Les personnes qui désirent contribuer à cette bonne œuvre sont priées d'envoyer leurs dons au plus tôt à aucune de ces dames. On prie les personnes charitables d'y assister. Les portes seront ouvertes à 5 heures P. M. et les autres jours à 1 heure, P. M.

ON DEMANDE

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une École Élémentaire dans la paroisse de BLAIRFRIE. Pour les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Ptre. Curé. Blairfrîe, le 1 septembre 1851.

CHARBON.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal aura, durant cet hiver, A VENDRE: CHARBON de première qualité, en gros morceaux pour Grilles; — AUSSI: — CHARBON pour Forgerons de première et seconde qualité. Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, Rue Gabriel, Griffintown.

COKE.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal, durant cet hiver, DELIVRERA SON COKE, (convenable pour Poêles et Grilles) dans aucun endroit dans les limites de la cité, à 25 chelins par Chaldron. DES ORDRES ECRITS pourront être laissés au Bureau de Poste ou dans la BOITE de la Compagnie du Gaz, au Medical Hall, Grande Rue St. Jacques. Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, Rue Gabriel, Griffintown. Montréal, 28 novembre 1851.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE ET CIVIL

A vendre chez E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 28 novembre 1851. Nouvelles Gravures Françaises. Le soussigné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE en couleurs et non coloriées, pour tous les goûts, depuis les qualités communes jusqu'aux plus recherchées. J. M. LAMOTHE. Montréal, 7 novembre 1851.

LACOSTE ET LATOUR, NOTAIRES. ET Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada. Etude: Grande Rue St-Jacques, côté Est, vis-à-vis l'ancien Hotel Têtu et la Bibliothèque de l'Association des Marchands. Montréal, 18 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANETTE.

A VENDRE: Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de l'entree), No. 9. J. B. LABELLE. Montréal, 31 octobre 1851. N. B.—Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'avance, peuvent obtenir leurs exemplaires au Secrétariat de l'Évêché.

LOUIS RICARD, AVOCAT: RUB ST. VINCENT, NO. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

AVIS. UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui fera. S'adresser à ce bureau. Montréal, 9 Septembre 1851.

SAMUEL R. WARREN. No. 10, RUE SAINT JOSEPH.

LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes. —

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux progrès de la musique, par ses FORTE-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabrications de ce pays et de l'Étranger.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGANES de grande dimension, l'HARMONIUM et le ZELOPHON sont parfaitement de mise, parcequ'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construite par des ouvriers du commun qui ont à peine une parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE des organes; et qu'ainsi, lorsque la vérité s'en fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte,—ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une construction faite que l'on décora de nom d'GUEOR.

Montréal, 4 Septembre 1851.

LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes. —

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux progrès de la musique, par ses FORTE-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabrications de ce pays et de l'Étranger.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGANES de grande dimension, l'HARMONIUM et le ZELOPHON sont parfaitement de mise, parcequ'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construite par des ouvriers du commun qui ont à peine une parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE des organes; et qu'ainsi, lorsque la vérité s'en fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte,—ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une construction faite que l'on décora de nom d'GUEOR.

Montréal, 4 Septembre 1851.

MONSIEURS, ORGANES, SERAPINS, ÉLÉPHONS, ORTE-PIANOS.